



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Communiqué de presse – Mission patrimoine

Sur la base d'une coopération instaurée depuis 2009 entre la préfecture de Saint-Pierre et Miquelon et la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne, sous l'égide de la DCSTEP, une mission « Patrimoine » s'est déroulée sur l'archipel du 5 au 11 novembre 2015.

La participation de trois experts de la DRAC de Bretagne (Monsieur Henry Masson, Madame Christine Jablonsky et Monsieur Jean-Louis Dauga) a permis d'une part, d'évaluer l'état d'avancement des travaux de restauration entrepris sur les bâtiments classés à Saint-Pierre et à Miquelon et d'autre part, d'identifier et de programmer les perspectives de classement et de restauration du patrimoine.

Parallèlement, Madame Kyriaki Tsemeloglou, conservatrice-restauratrice de tableaux est intervenue du 5 au 18 novembre 2015 pour assurer la préservation et engager des travaux de restauration de plusieurs œuvres de l'archipel. De même, elle a sensibilisé les scolaires de Saint-Pierre et de Miquelon à la notion de patrimoine ainsi qu'à la nécessité de la préserver et de la conserver.

Au final, au titre du programme « Patrimoine », l'État a consacré, en 2015, 294 126 € à la réalisation de différentes opérations de restauration, de préservation et de valorisation du patrimoine.

Nb : voir aussi « L'action de l'État sur le patrimoine classé et inscrit à Saint-Pierre et Miquelon » sur le site de la préfecture.